

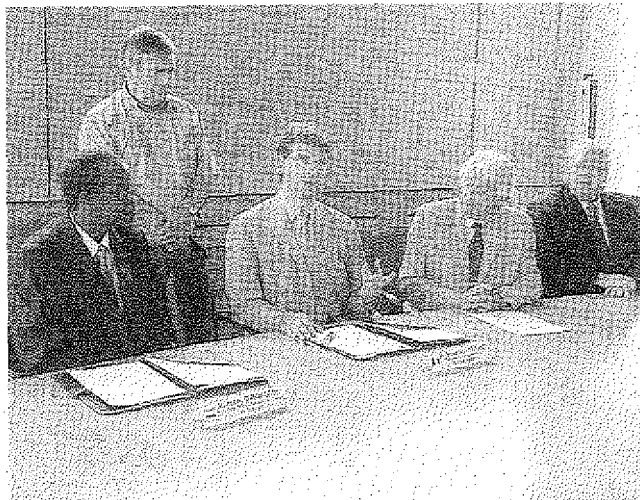
Conseil général 71 : partenariat de coopération signé avec Tahoua (Niger)

Le partenariat engagé depuis l'an dernier par le Conseil général de Saône-et-Loire et la Communauté urbaine de Tahoua au Niger, a été renouvelé jeudi dernier à l'Hôtel du Département à Mâcon, par la signature d'une convention entre ces deux collectivités territoriales. Celles-ci étaient représentées par leurs deux présidents : Arnaud Montebourg et Abdou Ouhou Dodo.

Ces derniers ont rappelé que ce partenariat de coopération décentralisé était surtout d'ordre financier : 150.000 euros versés par an dans un pot commun pour chacune des deux collectivités.

Cette coopération porte sur des compétences communes en matière d'assainissement, d'accès à l'eau potable, d'éducation, de protection de l'environnement.

Pour le président du Conseil général de Saône-et-Loire : « nous poursuivons une politique intelligente pour



Arnaud Montebourg et Abdou Ouhou Dodo, avec Gérard Buatois, Fernand Renault et Pierre Voarick.

aider les populations du Niger, notre action fait effet de levier, quand nous investissons dans la construction d'une école ou d'un puits, la communauté de Tahoua investit elle aussi dans la construction d'une autre école ou d'un autre puits ».

Cette communauté urbaine compte 137 000 habi-

tants. Elle est composée de deux communes urbaines et de sept villages administratifs qui leur sont rattachés. Son territoire compte 19 500 élèves scolarisables, mais 13 300 élèves sont scolarisés dans 56 établissements dont l'effectif moyen est de 230 élèves par école et de 40 élèves par classe.

Sur 330 classes, 168 sont construites en dur, 98 en paillotes et 64 de façon précaire, avec un nombre mobilier de tables et de bancs nettement insuffisant. L'objectif est de construire 330 nouvelles classes en dur et de les doter de tout le mobilier nécessaire.

En matière d'environnement, eau et assainissement, les besoins sont tout aussi importants pour améliorer la vie quotidienne de la population. Pour la distribution d'eau, la communauté urbaine est équipée de deux stations d'alimentation en eau potable et de 127 puits, dont 35 aménagés ou cimentés. L'objectif est d'apporter à l'horizon 2015 un accès à l'eau à neuf habitants sur dix de ce territoire.

M.R.